

Le Club, créé en 1994 est une association regroupant les utilisateurs de la méthode S.I.I.P.S (Soins Infirmiers Individualisés à la Personne Soignée).

Lieu d'échange pour ses membres, **organisme prestataire de formation permanente** pour répondre aux demandes de ses adhérents.

LA MÉTHODE : DÉFINITION

La méthode S.I.I.P.S (Soins Infirmiers Individualisés à la Personne Soignée) permet de déterminer un indicateur en Soins Infirmiers donnant **une appréciation globale et synthétique des soins pour un séjour de patient, à partir de sa demande en soins.**

Les indicateurs en soins infirmiers ont pour but :

- De valoriser l'activité en soins en lien avec les données médicales et administratives.
- D'évaluer les besoins en soin pour adapter l'allocation optimale des ressources.
- De participer au système d'information médico-économique pour déterminer le cout des soins infirmiers.

Domaine d'application dans les secteurs adultes et enfants :

- MCO
 - En réanimation, SSPI
- En psychiatrie

- En hospitalisation ambulatoire
- En SSR,
- En SLD

JOURNÉES NATIONALES SCIENTIFIQUES ET D'ÉTUDES

Le Club les organise autour d'une thématique différente chaque année, en 2022 la thématique a été « la valeur ajoutée des indicateurs de charge en soins dans le pilotage d'un établissement de santé»

Tout(e) professionnel(le) intéressé(e) appartenant ou non au Club, peut y participer en s'enregistrant sur le site siips.fr

MISSIONS DU CLUB

Le Club :

- **Est garant** de la méthodologie,
- **Organise** des échanges de réflexion et d'expériences entre les utilisateurs,
- **Propose** des formations aux établissements sanitaires pour la mise en place du recueil des indicateurs,
- **Effectue** des recherches pour l'évolution et l'enrichissement de la méthode,
- **Conduit** une réflexion sur la pertinence de l'écriture professionnelle en lien avec la méthode,
- **Contribue** à la promotion de la méthode et à l'exploitation de ses données.

COMPOSITION

I. Conseil d'Administration

Un conseil de membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale.

Il choisit parmi ses membres, un bureau composé à minima de :

- Un(e) président(e)
- Un(e) secrétaire
- Un(e) trésorier(e)

Il se réunit au minimum quatre fois par an à Paris

II. Le Conseil Scientifique

Un Conseil Scientifique assiste le Conseil d'Administration. Il est composé d'experts et personnalités qualifiées, désignés par le Conseil d'Administration :

- Directeur de Soins
- Directeur hospitalier
- Médecin
- Ingénieur en organisation...

Il peut participer aux groupes de travail de recherche, aux échanges et permet l'enrichissement et le développement de la Méthode.

Pour nous contacter : www.siips.f

FORMATIONS

Le Club est devenu **ORGANISME DE FORMATIONS**. N° 32800245380. IL EST CERTIFIE QUALIOPi N° 2021/96339.2



Des actions de formation INTRAMUROS pour:

- vous permettre d'implanter les SIIPS, SEGUR et les AAS dans votre établissement.
- devenir auditeur lors des contrôles qualité
- exploiter les données des différents indicateurs.
- **Catalogue téléchargeable sur le site dans la rubrique formation :**
<https://www.siips.fr/nos-formations/>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau

MARTEL François, Président
WEIDER Marie-Christine, Vice Présidente

KIENER Christine, Secrétaire
BARFUSS Dominique, Trésorière
GAUTIER Yvonne, Trésorière suppléante
RUMEAU Isabelle, Secrétaire suppléante

TALBOT Maria, Secrétaire suppléante
MONCOUCUT Magda, Référente handicap

Administrateurs :

ARNAUD Sylvie
DELAIRE Françoise

SITE INTERNET

[http:// www.siips.fr](http://www.siips.fr)

Adresse mail :

associationsiips@gmail.com

REJOIGNEZ-NOUS



CLUB DES SIIPS

Fonctionnement
Organisation
Formations

